

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de BOUZY

dossier n° DP05107924S0043

date de dépôt: 05/12/2024

date d'affichage en mairie du dépôt :

demandeur: Monsieur DANIEL Jean-Marie

pour : remplacement d'une clôture et d'une haie par
une clôture en aluminium

adresse terrain: 9 Rue Auban Moët 51150 Bouzy

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BOUZY

Le maire de BOUZY

Vu la déclaration préalable présentée le 05/12/2024, par Monsieur DANIEL Jean-Marie, 9 Rue Auban Moët 51150 Bouzy ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour le projet de remplacement d'une clôture et d'une haie par une clôture en aluminium ;
- Située 9 Rue Auban Moët 51150 Bouzy ;

Vu le code de l'urbanisme ;

En application de l'article L.174-1 du code de l'urbanisme, la caducité du POS a pour conséquence de rendre applicable le RNU ;

Vu le Règlement National d'Urbanisme ;

Vu l'**avis conforme** du préfet en application de l'article L.422-5 du code de l'urbanisme en date du 09/12/2024 ;

Vu l'**avis favorable** du Maire en date du 05/12/2024 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à BOUZY, le 12/12/2024

Le maire,

SAINZ Jean-François

